

LA FRANCE BUISSONNIÈRE

Un lotissement de tiny houses et des riverains mécontents

Frédéric Potet

A Trignac, en Loire-Atlantique, des habitants de pavillons traditionnels voient d'un mauvais œil l'installation d'un ensemble de mini-maisons en bois. Conflit urbanistique, mais aussi de modes de vie

Touche pas à mon parking! A Trignac (Loire-Atlantique), les habitants d'un quartier de cette petite ville pavillonnaire proche de Saint-Nazaire ne veulent pas voir disparaître quinze places de stationnement situées près de leurs domiciles. Construit il y a dix ans, le site n'est qu'une banale étendue de bitume ornée de bandes blanches en épi. Ce n'est d'ailleurs pas tant la suppression des emplacements qui pose problème – se garer aux alentours n'est pas si compliqué – que la nature du projet appelé à les remplacer: un lotissement de tiny houses. Une pétition de 300 signatures a été déposée à la mairie, mi-septembre, pour s'opposer à sa création.

Accompagnée de son lot de fantasmes et de non-dits, l'affaire relève du choc culturel. D'un côté, des retraités attachés à la Gagnerie, du nom de ce quartier principalement composé de petites maisons, construit au début des années 1970 pour héberger notamment les salariés des Chantiers de l'Atlantique. De l'autre, quatre foyers de trentenaires et quadras – cinq adultes, avec trois enfants – ayant opté pour l'habitat léger dans une démarche écologique. L'initiative est venue d'eux, début 2022. Rencontrant de sérieuses difficultés à se loger dans une agglomération sous forte tension immobilière, ils

avaient alors approché le maire (divers gauche) de Trignac, Claude Aupart, pour lui faire part de leur idée: aménager un îlot destiné aux micro-maisons nomades. Confronté à l'objectif de zéro artificialisation nette, instauré pour protéger les espaces naturels, l'élu avait dit «banco» et promis pour 2025 un bail emphytéotique de trente ans en lieu et place du petit parking de la Gagnerie.

Les porteurs de projet – principalement des femmes – ont étoffé, depuis, leurs dossiers. Aux quatre tiny houses et chalets mobiles envisagés (de 15 à 40 mètres carrés) s'ajouterait ainsi un bâtiment collectif comprenant une buanderie, un garage à vélo, une pièce de vie commune et une chambre d'amis. Un potager bio et une mare viendraient agrémenter la mini-plaine attenante et stimuler la biodiversité locale. Une aire de jeu fe-

rait converger les enfants du quartier... Sauf qu'avant cela un chantier dans le chantier devra être entrepris: se faire accepter par le voisinage. «On sent qu'il y a de la peur chez les habitants du quartier. Ils ont travaillé dur toute leur vie pour avoir leur pavillon. Voir arriver des "tiny" en face de chez eux est un changement important», reconnaît Morgane Jaunay, la cheville ouvrière des futurs nouveaux arrivants.

C'est peu de dire que le projet déplaît aux propriétaires historiques des rues adjacentes, auxquels se sont jointes des familles de primo-accédants. La disparité urbanistique qu'entraînerait la présence de mini-maisons en bois aux côtés d'habitations traditionnelles est un argument avancé, mais secondaire. Le principal grief? «Ces gens-là veulent propager un mode de vie qui ne correspond pas à celui d'une collectivité d'habitants bien installés. Ce n'est pas aux contribuables de financer cette opération», vitupère Karen Archambeau, l'une des responsables du collectif de riverains en colère. Ceux-ci craignent de voir leurs biens perdre de la valeur: «Qui viendra acheter une maison située à côté d'une communauté composée de "cool & love"?»

Ces «cool & love» fantasmes exercent ou ont exercé des métiers plutôt sérieux: psychomotricienne, thérapeute pour enfants, orthophoniste, infirmière. Deux d'entre elles travaillent en parallèle pour une association de collecte locale, à vélo, de déchets organiques. Pétries de bienveillance, elles espèrent pouvoir expliquer à leurs voisins de demain que l'habitat léger n'est pas synonyme de marginalité, mais de sobriété.

L'affaire n'est pas gagnée. «Il y a des limites à la mixité sociale», grogne Michel Frémont, un retraité de la police nationale qui préférerait que le lotissement alternatif s'installe dans un quartier moins central. «Non», rétorque Gilles Briand, adjoint à l'urbanisme, cela ne ferait que renforcer la stigmatisation, façon campement d'Indiens. La municipalité ne désespère pas de rapprocher les deux mondes autour d'«ateliers participatifs» organisés prochainement.



ALE GIORGINI

«Qui viendra acheter une maison située à côté d'une communauté composée de "cool & love"?», vitupère une représentante des riverains